

**CESEGH**Centre d'Etudes Supérieures en
Economie et Gestion HospitalièreSERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIERFORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

NIVEAU 2

**CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
GESTIONNAIRE
DE SSIAD**

5

La Certification professionnelle de niveau 2 Gestionnaire de SSIAD, inscrite au RNCP et créée à l'initiative de l'UNASSI (Union Nationale des Associations & Services de Soins Infirmiers), est un diplôme délivré par l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH, qui sanctionne une formation assurée conjointement par des universitaires et des professionnels de la santé.

Le contenu de ce diplôme a été élaboré pour répondre aux exigences et aux besoins de qualification prévus par les textes réglementaires.

Le diplôme

Les objectifs de la formation sont d'acquérir, renforcer et perfectionner les connaissances et les compétences nécessaires et indispensables au pilotage d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Le diplôme traite de l'environnement socio-économique, de la population accueillie, du cadre législatif médico-social, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière et budgétaire.

Le public concerné

Ce diplôme est ouvert, au titre de la formation continue, à des professionnels en poste ayant des responsabilités d'encadrement au sein d'un SSIAD : Responsable de SSIAD, Infirmier coordinateur, Infirmier, Cadre administratif et Agent administratif justifiant d'une durée d'exercice professionnel d'au moins 3 ans.

La formation

Débutant en octobre, l'ensemble de la formation totalise 200 heures d'enseignement et se déroule sur 14 mois à raison de 3 jours consécutifs par mois (hors période estivale). L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit et par rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Conditions d'admission

L'admission se fait par sélection sur dossier de candidature. Si nécessaire, un entretien de motivation peut avoir lieu devant un jury composé des responsables de la formation et de professionnels.

**Possibilité de paiement échelonné
sur 2 exercices comptables.**

Modalités d'inscription :

Dossier de candidature à télécharger sur le site

www.cesegh.fr

Tarif

Droits spécifiques : 5 800 €

En partenariat avec



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE GESTIONNAIRE DE SSIAD

Les enseignements

Module 1 - Economie de la santé – Systèmes de santé

15 h

Module 2 - Cadre réglementaire

- Environnement réglementaire des ESMS
- Outils de mise en œuvre des droits des usagers
- Conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des SSIAD
- Statuts juridiques et délégations

9 h

Module 3 - Financement du secteur médico-social et tarification

- Financement et tarification du secteur sanitaire et médico-social :
 - PLFSS
 - ONDAM
 - CNSA
 - les modalités de financement du secteur médico-social
 - la tarification des SSIAD
 - le cadre légal et réglementaire
- Techniques comptables et élaboration budgétaire :
 - instruction comptable M22, décret budgétaire et comptable
 - élaboration du bilan, du compte de résultat, des sections d'investissement et d'exploitation et du budget prévisionnel
- La tarification
- Appel à projet : procédure, cadre réglementaire, cahier des charges

54 h

Module 4 - Évaluations-Qualité-Performance

- La loi ASV – Adaptation de la Société au Vieillessement : Repérage de la fragilité, réseaux (MAIA, PRADO, PAERPA, SPASAD...)
- Démarche qualité : objectifs et finalités
- Evaluation interne, évaluation externe : le cadre réglementaire
- Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM et référentiels
- Performance (indicateurs de l'ANAP)

27 h

Module 5 - Droit social

- Bases du droit du travail
- Gestion de la paie
- Recrutement et rupture du contrat
- Gestion des plannings
- Législation du travail dans le secteur public hospitalier et territorial

36 h

Module 6 - Gestion des ressources humaines

- Fiches de fonctions / Document unique de délégation du directeur (DUD)
- Management d'équipe / Projet de service
- Entretien d'évaluation du salarié
- Formation professionnelle
- Gestion des conflits

45 h

Module 7 - Gestion des risques

- La démarche de gestion globalisée des risques : procédures et outils
- Traçabilité, partage de l'information, confidentialité
- Le dossier de l'utilisateur : utilisation, accès, archivage

14 h

Le corps professoral

Monsieur Frédéric AURIOL

Avocat
Perpignan

Monsieur Simon BARBERIO

Cadre référent unité santé mentale
et soins de premier recours
ARS Occitanie - Montpellier

Madame Camille DE BAILLEUL

Avocat - Cabinet Barthélémy
& Associés
Montpellier

Professeur Guy DELANDE

Responsable du diplôme
Professeur émérite
Université de Montpellier

Madame Anne DUMUIS

Conseillère technique URIOPSS
Occitanie
Montpellier

Madame Claire GRENIÉ

Consultant
Sète

Madame Séverine JAFFIER

Directrice EHPAD
Ganges

Madame Laure JOUANIN

Consultante - Sociologue
Qualité - Évaluation - Gestion des
risques
Montpellier

Monsieur Pierre-Brice LEBRUN

Enseignant en Droit dans le secteur
social et médico-social
Paris - Toulouse

Madame Nathalie MANAUT

Consultante « Futur Antérieur »
Montreuil

Madame Carol ORTEGA

Directrice Adjointe M.A.S.
Saint-André-de-Sangonis

Madame Anne-Laure PERIES

Associée Capstan Avocats
Montpellier

Monsieur Olivier POINSOT

Avocat - SCP Grandjean,
Poinsot & Associés
Montpellier

Monsieur Sébastien POMMIER

Directeur Général Association Clos
du Nid
Marvejols

Madame Axelle PRUVOT

Chargée de projets ANAP
Paris

Monsieur Olivier SMALLWOOD

Avocat
Montpellier

Madame Emmanuelle TROUILLET

Directeur financier chargé
du contrôle de gestion et de
la tarification
Association Le Clos du nid
Marvejols

Madame Marie TYAR-BOISSONNADE

Psychologue Consultant
Montpellier